

## Concours Infirmier 2014 - Région Nord Pas de Calais

### Epreuve de Culture Générale

**Durée : 2 heures**

### ***En France, la fessée bientôt punie ?***

Le sujet est revenu dans l'actualité à la faveur d'un de ces terribles faits divers qui saisissent l'opinion : la découverte, mercredi 25 septembre, que la petite Fiona, 5 ans, n'avait pas disparu dans un parc de Clermont-Ferrand mais était morte, selon la mère, sous les coups de son beau-père. Quelques jours après, des personnalités signaient une pétition intitulée « Du droit de frapper au meurtre d'enfants ».

« Notre réaction, bien sûr, est de penser qu'il s'agit là de maltraitance et que cela ,n'a rien à voir avec les "petites" gifles et les "petites" fessées que 70 % à 80 % des parents estiment normal de donner à leurs enfants », écrivent les auteurs. « Sauf que [...], tant que nous avons presque tous à l'esprit l'idée qu'il est légitime et sans danger de donner des coups mesurés aux enfants, il est inévitable qu'un certain nombre d'entre nous tombe dans la démesure. » Parmi les signataires, des élus de toutes couleurs politiques, des militants associatifs, des chercheurs et des médecins comme Edwige Antier, pédiatre et ex-élue UMP, auteure en 2010 d'une proposition de loi visant à abolir les châtiments corporels sur les enfants.

#### **Une question impopulaire**

En France, la question n'est pas populaire. Ceux qui s'opposent à ces châtiments ont l'habitude d'affronter l'indifférence, voire la raillerie. Évoquer l'interdiction par la loi de la fessée ou de la gifle provoque le plus souvent des réactions épidermiques et des remarques ironiques émaillées de dictons (« Qui aime bien châtie bien », « Charbonnier est maître chez soi ») et de souvenirs personnels (« j'en ai pris et je n'en suis pas mort », « Cela m'a bien servi »).

« La fessée, c'est la madeleine de Proust des Français », commente Edwige Antier. « C'est un sujet très émotionnel, car il renvoie chacun à la façon dont il a été élevé et dont il élève ses propres enfants », ajoute Elda Moreno, chef du service de la dignité humaine et de l'égalité entre les femmes et les hommes au Conseil de l'Europe, l'organisation européenne de promotion des droits de l'homme. Selon plusieurs enquêtes, presque tout le monde a reçu et donné des fessées. Résultat : en 2009, plus de 80 % des Français se prononçaient contre son interdiction, selon un sondage TNS Sofres publié par Dimanche Ouest-France.

#### **Le risque d'escalade de la violence**

Leurs arguments ? Les coups, même jugés modérés, ne sont pas éducatifs. « Quand les parents se mettent à utiliser la violence, l'enfant s'endurcit, affirme Olivier Maurel. Le corps ne comprend pas si l'intention est éducative ou non.

L'enfant acquiert le geste, il apprend la violence par l'exemple. » Des études scientifiques mettent en évidence une corrélation entre les fessées, claques et coups divers reçus dans l'enfance — en excluant les cas de maltraitance — et une agressivité plus grande par la suite.

Les opposants aux châtiments corporels mettent aussi en garde contre l'escalade. Le « même pas mal » de l'enfant peut conduire à surenchérir. « Si on frappe tôt, de plus en plus fort, de plus en plus longtemps, il y a un risque de glissement vers la maltraitance », prévient Gilles Lazimi, un médecin généraliste qui a coordonné la campagne contre les violences éducatives ordinaires de la Fondation pour l'enfance. Pour les antifessée, c'est aussi une question éthique. « Les maris n'ont plus le droit de battre leurs épouses ni les patrons leurs employés, on n'a pas le droit de frapper son voisin, mais on peut frapper ses enfants, qui sont en pleine construction et ne peuvent se défendre !, s'exclame Gilles Lazimi. C'est une dissymétrie invraisemblable. »

### **Contrepartie symbolique**

L'argumenta cependant du mal à passer. L'idée que les parents peuvent, voire doivent corriger leurs enfants pour les faire obéir est installée depuis plusieurs millénaires. « Elle existe dans les sociétés antiques et chrétiennes, où l'ordre social et familial est soumis au droit du père », analyse Ivan Jablonka, professeur d'histoire à l'université Paris-XIII et auteur de plusieurs livres sur l'enfance. [...] La France reste imprégnée par cette culture inspirée du droit romain, source de notre Code civil. [...] »

### **Des spécialistes de l'enfance unanimes**

[...] Il se trouve pourtant bien peu de spécialistes de l'enfance pour défendre l'efficacité des fessées et des claques. « On en a tous bénéficié, s'amuse le pédopsychiatre Marcel

Rufo dans son abécédaire (Marabout, 2012). Mais les parents actuels le font moins, parce qu'ils ont beaucoup progressé. La fessée apparaît comme une perte de maîtrise. Si tu tapes, c'est que tu ne comprends plus. » Même le pédiatre Aldo Naouri, chantre de l'autorité parentale, estimait en 2009 que « tout châtiment corporel, fût-il une tape sur la main », devait être proscrit. Le psychiatre Maurice Berger affirme certes « recommander » la fessée (contrairement à la gifle qu'il juge « humiliante »), mais dans des circonstances très précises : elle doit être rare, non impulsive, ni trop douce ni trop forte, et prendre place sur fond d'« habitudes relationnelles chaleureuses ».

### **Ne pas donner de règles, c'est aussi de la maltraitance**

Ils sont cependant nombreux à vouloir dédramatiser. « Recevoir une tape sur les fesses, est-ce d'une grande violence par rapport à beaucoup d'autres choses que vivent les enfants ?, interroge Caroline Thompson, psychanalyste et thérapeute familiale. Dans ma pratique, ce n'est pas le problème principal évoqué par les enfants ou les adultes quand ils parlent de leur enfance. Les violences psychologiques, sur lesquelles il est impossible de légiférer, viennent loin devant. » Une loi ne risquerait-elle pas en outre de déstabiliser des adultes déjà bien en peine face à leur progéniture ? « C'est comme s'il y avait une suspicion générale sur le fait que les parents ne sont pas de bons parents, poursuit-elle. Il y a un risque de judiciarisation de la fonction parentale qui me paraît questionnable. »

**Gaëlle Dupont, *Le Monde culture et idées*, 17 octobre 2013****QUESTIONS**

- 1)** Après avoir rappelé le thème général, vous relèverez les idées principales en les reformulant.
  
- 2)** « C'est un sujet très émotionnel, car il renvoie chacun à la façon dont il a été élevé et dont il élève ses propres enfants. » Commentez cette phrase en la replaçant dans le contexte sanitaire et social actuel [*entre 15 et 20 lignes*].
  
- 3)** La fessée doit-elle être interdite en France ? Donnez votre avis en argumentant et en ne citant pas le texte.